



Charte pour les artistes

Généralités :

- Les répétitions ont lieu deux fois par mois minimum hors date de spectacle et au minimum 2 fois par semaine si un spectacle est prévu dans les deux mois qui viennent.
- Les spectacles ne demandent aucun investissement financier aux nouveaux venus, toutefois, s'ils le désirent ils peuvent soutenir financièrement la troupe.
- Nous rejoindre dans la troupe cela veut dire investir de sa personne (temps, répétitions, etc.).
- A l'approche d'un grand spectacle, se ménager le maximum de plages libres pour les répétitions, essayages de costumes, films vidéo et photos.
- Lors de grands spectacles les entrées ne sont pas payantes, toutefois, un chapeau est laissé à l'entrée, l'argent ainsi récolté sert à rembourser les frais (costumes, location de salle, lumières, etc.)
- Au cas où, un danseur ou une danseuse désirerait quitter la troupe, il lui est demandé de donner un préavis de 6 mois minimum, afin que la troupe puisse se réorganiser.
- Si l'un ou l'une des danseurs/euses venait à ne pas respecter cette charte, la troupe pourrait alors en tout temps, après concertation de tous ses membres, la renvoyer.

Investissement personnel :

- Entrer dans une troupe c'est investir de son temps ! Respecter cela c'est respecter la troupe et les autres danseurs et danseuses.
- Lors des rencontres hors spectacle, le répertoire de la troupe est agrandi par la création de nouveaux numéros. Les idées de musiques, pas de danses et thèmes de toutes et tous sont les bienvenues.
- Entre les répétitions ne pas oublier de répéter chez soi, afin d'être prêt aux prochaines répétitions pour avancer le plus vite possible.
- Etre présent aux répétitions.
- Si l'un des membres de la troupe devait avoir des problèmes avec un autre membre, nous voulons que les choses soient dites tout de suite, afin d'éviter tout envenimement de la situation. Un temps de parole est prévu, à cet effet, au début de chaque répétition.

Déroulement d'une répétition : (env. 4 heures)

Toutes les répétitions sont filmées

1. Temps de parole
2. Partage des idées de montages, de thèmes, de costumes et de décors
3. Échauffement (20min environ)
4. Création des chorégraphies
5. Verre de la détente...

Nom :

Date :

Signature :